

# COMPRENDRE LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL



**NOUVEAU**

## PROGRAMME

*QCM de début en début de session*

### INTRODUCTION

#### IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS TYPES DE MANDATS

- I Les mandats internes :
  - a) Le Comité Social et Économique (CSE) : cadre, durée des mandats
  - b) Le Conseil d'entreprise
  - c) Les représentants de proximité
- II Les mandats externes au niveau de la branche professionnelle :
  - a) La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI)
  - b) La Commission Nationale Paritaire de l'Emploi (CNPE)
  - c) La Commission Paritaire de Conciliation
  - d) La Section Paritaire Professionnelle (SPP), et les Commissions Paritaires transverses (CPT), au sein de l'Opérateur de compétences (OPCO)

#### CERNER LES ATTRIBUTIONS DES INSTANCES

- I Attributions du Comité Social et Économique (CSE) : domaines de compétences, réclamations individuelles et collectives, informations et consultations
- II Attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail : mise en place d'une Commission (CSSCT), enquêtes, inspections, pouvoir d'initiative...
- III Les expertises
- IV Attributions de la branche : les thèmes de négociation « réservés » (dont classifications, RMG, et formation), les conditions de validité et application des accords

#### CONNAÎTRE LES MOYENS DES INSTANCES

- I Les moyens du CSE et du CE :
  - a) Heures de délégation : modalités d'utilisation, annualisation et mutualisation
  - b) Liberté de déplacement
  - c) Affichage, tracts, utilisation du SI de l'entreprise, maintien du dialogue social dans un contexte de travail à distance
  - d) Réunions : périodicité, réunions extraordinaires, participants, ordre du jour, comptes-rendus...
  - e) Moyens financiers : utilisation, gestion des budgets, obligations du CSE
- II Les moyens des structures paritaires de branche : Temps de préparation, contingent annuel de jours d'intervention, allocation annuelle

#### ELABORER UNE STRATEGIE EFFICACE DE DIALOGUE SOCIAL (EN OPTION)

- I Comprendre les enjeux et les positions de chacun
- II Identifier les causes d'échec du dialogue social
- III Neutraliser les situations conflictuelles
- IV Créer un climat favorable au dialogue social (entretenir une culture du « vivre ensemble » dans l'intérêt collectif)
- V Echanger avec la Commission sociale de l'Association Française des Sociétés Financières

*QCM de connaissances en début de session*

### ANIMATION

- Avocat spécialiste en droit social

### PUBLIC VISÉ

Chefs d'entreprise, Directeurs d'établissement et Responsables de site, Managers, Responsables des relations sociales ou des affaires sociales, juristes, DRH, RRH, DAF

### PRÉREQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

- Distinguer les différents mandats : CSE, CSSCT, représentant de proximité, Conseil d'entreprise, Délégué syndical, Représentant de Section syndicale, Représentant salarié au sein de la branche
- Connaître les règles de fonctionnement de chaque instance
- (en option) Développer une approche stratégique du dialogue social

### DURÉE DATES & TARIFS



14h



Sur demande



**Tarif adhérent**

1810 € HT / participant

**Non adhérent**

1950 € HT / participant

**Intra** : nous consulter

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Cas pratiques
- Autodiagnostic/ Jeux de rôle

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de diaporamas, de vidéos et d'audio